

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

**DELIBERATION N° 09/2017
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ETRANGER
Séance du 1^{er} juin 2017**

Budget Rectificatif n°1 – 2017

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte le budget rectificatif n°1 de l'exercice 2017 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger selon les tableaux de vote en annexe :

- Tableau 1 - autorisations d'emplois
- Tableau 2 - autorisations budgétaires
- Tableau 4 - équilibre financier
- Tableau 6 - situation patrimoniale

Nombre de votants: 27

Pour : 19

Contre : 4

Abstention : 5

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2017

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE


Annie-Maria DESCOTES